



## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 mars 2015, de 12h00 à 14h00

- **Membres du conseil présents** : Claudine HERVO, Jacques GALLY, Béatrice VUITTON, Jean-Marc NATALI, Karine RUELLAND, GESTIN-MORIN, Christine ALBA, Christian LACAPE, Bénédicte de LATAULADE
- **Membres du conseil excusés** : Denis AUCOUTURIER, Bénédicte de LATAULADE
- **Membres de l'association présents** : Clémence CHATRE, Bertrand MORVAN, Michel LEDUC
- **Secrétaire général** : Guillaume HERR-ZEKANOWSKI

### Relevé de décisions

1. Candidat à l'adhésion	Validation de la candidature de Jean-Côme BARBIN	
2. Site web	Mise en ligne du site	
3. Courrier type	Un courrier type de demande de renseignement post réponse AO est validé	
4. Modification des statuts	Pouvoir d'ester en justice transmis au CA	
5. GT Commerce	Création d'une charte ACAD Commerce	
6. Organisation AG	Répartition des bilans Valorisation du temps bénévole Horaire de l'AG	

Lors de ce CA de mars la présentation d'un candidat à l'adhésion est l'occasion pour le Conseil de définir en préalable les modalités de validation des candidatures. Le caractère informel de la validation devant les candidats ne satisfait plus aujourd'hui, voire pourrait mener à des situations indélicates ; ainsi, sur proposition de Béatrice VUITTON un protocole est validé : Suite à l'échange avec les candidats, ces derniers seront remercié afin que le CA puisse échanger « sans pression » puis recontactés par le SG au cours de la semaine suivante qui leur signifiera la validation ou non de leur adhésion à notre association.

## **1. PRESENTATION D'UN CANDIDAT A L'ADHESION**

Ce mois ci c'est M Jean-Côme BARBIN qui se présente devant le CA. Après avoir œuvré un certain temps au sein de l'ANRU, M BARBIN a décidé de voler de ses propres ailes en qualité de consultant, c'est à ce titre qu'il se présente pour rejoindre les rangs de l'ACAD, dont il avait déjà eu des échos positifs et qui lui ont été confirmés lors de la conférence de décembre dernier que nous avons organisé sur le thème du Grand Paris.

En tant que jeune consultant, pour le moment auto-entrepreneur, il a entamé sa phase de démarchage commercial en janvier de cette année autour de deux axes fort ; le PNRU2 pour lequel il propose un accompagnement en construction et une expertise spécifique à la gouvernance et l'évolution du périurbain nantais, son secteur de chalandise.

Il souhaite rejoindre l'ACAD afin rompre la situation d'isolement du consultant face à ses études et de développer des réseaux pour des montages d'équipe avec des professionnels de l'association.

Sa candidature est validée à l'unanimité des présents.

## **2. SITE WEB**

Le site de l'association a été mis en ligne le lendemain de ce CA dans les délais imposés à l'agence Matière Grise.

Une rubrique spécifique « Archive(s) » sera créée par Jean-Marc NATALI et Michel LEDUC. Tel que validé lors du CA de novembre dernier à Marseille, des vidéo courtes pourront être réalisés par un financement de l'ACAZD et mise en ligne sur le site en « frontpage » afin de valoriser notre travail par une vitrine dynamique.

## **3. PROJET DE COURRIER DE MANDE DE RENSEIGNEMENT POST AO**

Jean-Marc NATALI soumet une lettre type de demande de renseignement auprès des MOA lors d'une réponse négative à un AO. Cette lettre type sera en ligne dans l'espace membre du site pour n'être utilisable que par les adhérents. Une rubrique « outil(s) » sera à créer à cet effet.

## **4. MODIFICATION DES STATUTS**

L'objectif de la modification des statuts est de pouvoir ester en justice sans perdre de temps, du fait de l'obligation actuelle de passer par une Assemblée Générale Extraordinaire.

Pour cela un article 9b sera à créer. Il est proposé soit de donner pouvoir au Président soit au CA. L'option retenue est de donner pouvoir au CA avec possibilité de délégation au Président en cas d'urgence.

## **5. GT COMMERCE**

Avant le CA de ce jour s'est tenue une réunion sur l'opportunité de créer un GT Commerce. L'ensemble des structures concernées étaient présentes.

Outre la pertinence de la création de ce GT, plusieurs points ont été actés, notamment la mise en place d'une charte spécifique « commerce ACAD » à lier à chaque réponse d'AO (et qui sera intégrée à la boîte à outils en ligne) et l'importance de se rapprocher de ses députés pour exercer une action de lobbying.

## **6. ORGANISATION DE L'AG**

Les différentes parties du rapport moral sont réparties par GT de référence.

Concernant la rarefaction des cotisations à jour il est décidé que seuls les adhérents à jour de 2014 pourront assister à l'AG.

Le temps passé de manière bénévole dans les différents GT sera valorisé dans le bilan financier à hauteur de 600€/jour.

Le bilan présenté ne sera pas celui réalisé par le comptable mais sa « vulgarisation », l'accent sera mis sur la faiblesse de la part des cotisations.

Les horaires de l'AG seront

10h-12h30 / AG et vote

14h-16h30 / Débat

La séance est levée à 13h50